

## **Profil de référence de l'économie des ménages ruraux de la zone MR01 « Nomadisme pastoral » de la Mauritanie**



*Le travail de terrain de ce profil a eu lieu en Mai 2017 dans la Moughataa de Tamcheket, Wilaya d'Aïoun El Atrouss. L'information présentée fait référence à l'année de consommation alimentaire (cf. calendrier saisonnier) juillet 2015 - juin 2016 qui été une année jugée selon les informateurs clés ; sans changements rapides et fondamentaux dans l'économie de la zone, l'information contenue dans ce profil restera valide pour environ cinq ans (jusqu'en 2022) ou plus.*

*Photo 1: Réhabilitation d'un point à grand diamètre dans le village Lekhneigue (Commune de Mabrouk)*

## TABLE DES MATIERES

<b>I-</b>	<b>Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>II-</b>	<b>Marches.....</b>	<b>6</b>
<b>III-</b>	<b>Calendrier saisonnier.....</b>	<b>8</b>
<b>IV-</b>	<b>Catégorisation socioéconomique des ménages .....</b>	<b>9</b>
<b>V-</b>	<b>Sources de nourriture .....</b>	<b>11</b>
<b>VI-</b>	<b>Sources de revenus monétaires.....</b>	<b>13</b>
<b>VII-</b>	<b>Schémas des dépenses des ménages.....</b>	<b>17</b>
<b>VIII-</b>	<b>Risques et chocs.....</b>	<b>20</b>
<b>IX-</b>	<b>Conclusions et Recommandations .....</b>	<b>21</b>
	<b>Annexes :.....</b>	<b>22</b>

## I- Contexte

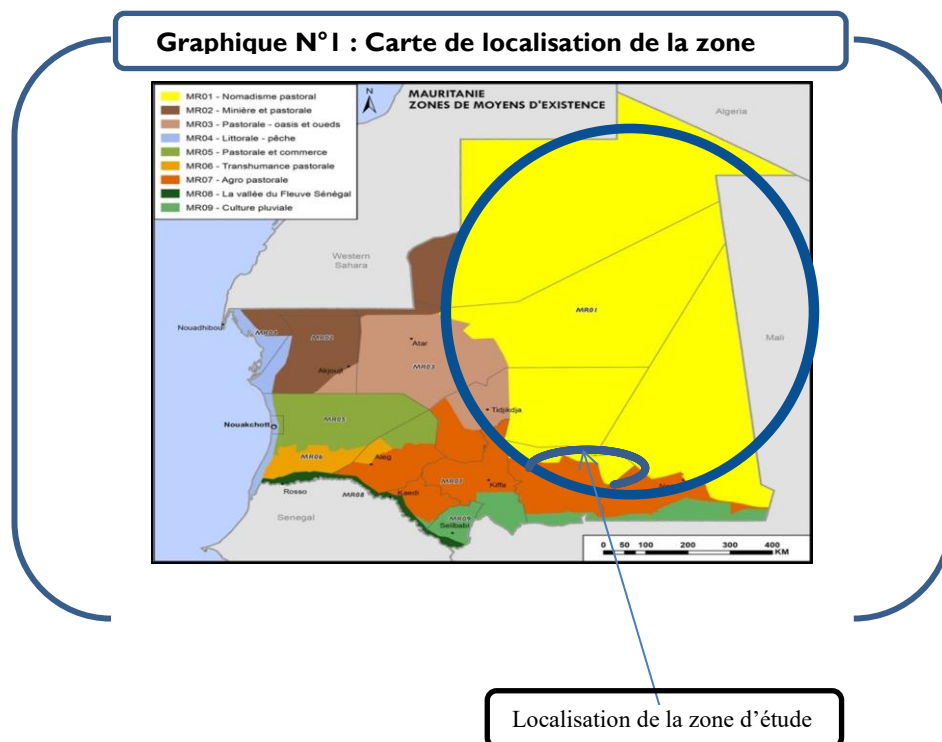
L'étude dans la zone de moyens d'existence « Nomadisme Pastoral », suivant l'approche, de l'analyse de l'économie des ménages, appelé Household Economy Analysis (HEA) a été commanditée par l'Action Contre la Faim et l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSA) du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) de la Mauritanie, à travers le Projet régional HEA Sahel du Bureau régional Save the Children International (SCI) basé à Dakar. Toutes ces activités sont rendues possibles grâce aux financements d'OFDA.

Cette étude a pour objectif de : (1) Réactualiser le profil de référence HEA de la zone de moyens d'existence « Nomadisme pastoral » ou MR01 de 2010, (2) Assurer le renforcement et la démultiplication des compétences des services techniques et autres acteurs de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence en Mauritanie sur l'approche HEA à travers une formation théorique et pratique sur le terrain,

(3) Obtenir des informations détaillées sur les moyens d'existence des ménages par groupe socio-économique dans la zone de moyens d'existence « Nomadisme pastoral », (4) Organiser des sessions de restitution au niveau local et national pour partager les principaux enseignements tirés des études.

Le renouvellement des anciennes et la réalisation de nouvelles baselines permettront ainsi d'améliorer la qualité des analyses de l'alerte précoce en augmentant la couverture des analyses de résultats HEA appelées « Outcome Analysis ».

Située dans la partie Est et sud-est du pays, cette immense étendue est limitée par le Sahara Occidental et algérien au Nord, le Mali à l'Est, la zone agro-pastorale au sud et la zone Pastorale-oasis et oueds à l'Ouest. Elle couvre la grande partie du territoire national et touche 5 Wilayas (Hodh El Charghi, Hodh El Gharbi, Tagant, Adrar et le Tiris Zemmour). (cf. graphique N°1 ci-dessous).



Le climat de la zone est marqué par l'alternance d'une saison de pluie de 3 mois (de la mi-juillet à la mi-octobre) et d'une longue saison sèche, fraîche de novembre jusqu'à février avec de basses températures en saison froide (2°C) puis chaude le reste de la saison avec de hautes températures (45-49°C). La moyenne pluviométrique oscille entre 100 - 200 mm/an (juillet à octobre) et pendant la saison froide (janvier à février).

Elle est constituée de plaines sablonneuses et argilo-sablonneuses souvent marquées de chott, de plaques granitiques et de zones dépressionnaires, qui sont des oueds alimentés par des pluies locales ou tombées dans d'autres zones. De petites montagnes et butes rompent la monotonie de ces plaines et abritent une faune (gazelles, biches, autruches, chacals, hyènes, etc.) en voie de disparition.

La population est fortement mobile et vit essentiellement des activités d'élevage et du commerce avec une très faible densité de population. L'élevage qui constitue l'activité principale, représente 80% de l'économie de la zone.

En outre, l'important potentiel fourrager de la zone de Tamcheket lui permet de constituer une zone régulière de repli pour de nombreux troupeaux des wilayas limitrophes du Nord de pays.

Cette zone de la Moughataa de Tamcheket est un couloir de transhumance habituel entre le sud et le nord du pays, où des troupeaux de camelins, de bovins et de petits ruminants, profitent de la présence de plusieurs points d'eau et de gisement de sel gemme. Plus au nord (Adrar et Tiris Zemmour), le cheptel est plus constitué de camelins et de chèvres.

Les déplacements saisonniers, de part et d'autre des pasteurs, ont contribué considérablement au peuplement continu de la zone, par l'installation définitive des transhumants qui ont connu des sécheresses récurrentes des autres Wilayas (Tagant, Adrar, etc.). Cet afflux de pasteurs dans la zone dans la Moughataa de Tamcheket est encouragé par l'importante réserve naturelle de la zone, propice aux activités pastorales, située au niveau des communes de Mabrouk, Nord de Radhi, et nord-ouest de Sava. La transhumance est pratiquée par toutes les populations vivant dans la zone, surtout en année difficiles, que ce soient par les populations au nord ou au sud de la zone de moyens d'existence Nomadisme pastorale,

Les populations dans la zone de moyens d'existences entière se sont installées en petits villages et campements pour s'adapter progressivement au contexte actuel, caractérisé par l'incertitude des aléas climatiques, la scolarisation des enfants, l'accès aux points d'eau, et aux marchés d'approvisionnement en denrées de bases importées.

Le déplacement des populations est vertical vers la zone agro-pastorale au sud du pays et horizontal vers le Mali. Souvent, les pluies de la saison froide qui permettent la levée de bons pâturages orientent certains pasteurs vers le sud du Maghreb (Algérie). Le cheptel est composé par de camelins, de bovins et de petits ruminants (ovins et caprins). Plus au nord dans les wilayas de Tiris Zemmour et de l'Adrar, le cheptel est constitué majoritairement de camelins et de chèvres qui s'adaptent mieux dans les conditions hostiles du désert saharien.

En cas de crise, les ménages riches procèdent à des déplacements précoces vers les zones ayant de meilleures conditions d'élevage. Le déstockage du cheptel n'est pratiqué qu'en cas d'extrême crise affectant plusieurs zones leur empêchant de leur mobilité qui est leur principale stratégie d'adaptation.

L'essentiel des revenus dans la zone proviennent de la vente du bétail. Pour les ménages pauvres, le revenu est essentiellement tiré de la vente de leur force de travail. La main d'œuvre qui est la principale source de revenu pour cette catégorie est surtout locale et disponible toute l'année et essentiellement pastorale. Les ménages riches font recours aux services des ménages pauvres pour l'entretien et la conduite de leurs troupeaux. Les principales sources de nourriture pour ensemble des groupes de richesse demeurent les achats alimentaires sur le marché et la consommation de la propre production animale (lait et viande). Les ménages riches comme pauvres dépendent fortement de l'achat des céréales sur le marché.

Les dépenses pour l'entretien des animaux (main d'œuvre, santé animale et aliment bétail) sont très importantes chez les ménages riches.

La sécheresse, la rareté des points d'eau, les épizooties/épidémies constituent les principales contraintes dans la zone pour une bonne évolution de l'activité d'élevage.

Les infrastructures routières sont très limitées dans la zone et impacte négativement les flux commerciaux au niveau des villages pour l'acquisition des biens de première nécessité.

Dans la zone l'accès aux soins de santé et à l'éducation est très limité à cause de l'insuffisance des infrastructures et de la distance qui les sépare des usagers. Là où elles existent, elles souffrent du manque de personnel qualifié et de moyen financier pour leur fonctionnement.

### 1-1- Couverture de la zone de moyens d'existence

Les wilayas, Moughataas et communes faisant partie de la zone de moyens d'existence « Nomadisme pastoral » MR01 de la Mauritanie sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau N° 1 : Proportion de la population par commune, Moughataa et par Wilaya pour la zone de moyen d'existence Nomadisme pastoral (MR01).**

Wilayas	Moughataas	Communes	Proportion de la population
Hodh El Charghy	Bassikounou	El Megve	100%
		Dhar	100%
	NBeika Lahwach	NBeika Lahwach	100%
	Néma	Achemime	100%
Hodh El Gharby	Aouin Al Atrouss	N'Savenni	30%
		Egjert	20%
		Oum LAHYADH	100%
	Tamcheket	Mabrouk	100%
		Sava	20%
		Rhadi	30%
Tagant	Tichit	Tichit	100%
		Lekhcheb	100%
Adrar	Chinguitti	Chinguitti	60%
Tiris Zemmour	Birmougrein	Birmougrein	100%
	F'Derick	F'Derick	100%

### 1-2- Cadre Analytique HEA

L'approche HEA est un cadre d'analyse basé sur les moyens d'existence des communautés dans une zone géographique, plus ou moins, homogène en matière d'accès au marché et de système de production. Elle aide à déterminer comment les populations accèdent aux choses dont ils ont besoin pour survivre et prospérer. Elle permet de catégoriser les ménages en fonction de leur niveau de richesse ; d'identifier leurs différentes sources de nourriture, de revenu et le schéma de leurs dépenses pendant une année de consommation alimentaire dite « **année de référence** ».

Aussi, une étude HEA fait ressortir les chocs et les stratégies d'adaptions des populations en cas de crises ainsi que la compréhension des interactions entre les classes de richesse. Cette approche permet de déterminer les besoins d'intervention à court, moyen et long terme pour les programmes humanitaire et de développement.

### 1-3- Méthodologie

La méthode est celle couramment utilisée pour la réalisation des profils ruraux. Il s'agit d'abord de la sélection de l'équipe de collecte de données, suivie de la session de formation des enquêteurs. Ensuite, la collecte des données secondaires auprès des structures techniques locales et sur les marchés de la place. Puis, la collecte des données primaires sur le terrain à travers les focus groups. Au total, il y a eu cinquante (50) entretiens focus groups dont dix (10) focus groups communautaires et quarante (40) focus groups ménages et environ 400 personnes mobilisées (dont 150 femmes et 250 hommes).

Les focus groupes communautaires permettent de recueillir des informations d'ordre général et de procéder à la catégorisation socio-économique (déterminants de la richesse et nombre de groupes de richesses dans la zone). Tandis que, les focus groupes ménages permettent de recueillir les caractéristiques fondamentales

du ménage type pour chaque groupe de richesse (quantification des sources de nourriture, revenu et schéma des dépenses).

Enfin, les données primaires collectées sur le terrain sont traitées, analysées puis consolidées en choisissant les valeurs modales comme valeur de référence pour donner l'image du ménage type pour chaque catégorie socio-économique dans une année normale dite année de référence.

## II- Marches

Le circuit commercial est très limité dans la zone, avec l'insuffisance du réseau routier. Les ménages parcourent de longue distance parfois pour accéder non seulement au marché pour leurs échanges, mais aussi pour accéder aux services sociaux de base (santé, éducation). Ainsi les frais de transport augmentent significativement le prix des différents produits alimentaires et aussi des soins de santé. Les produits alimentaires les plus achetés sont : le blé en farine ou en grain, le riz, les pâtes alimentaires, l'huile, l'arachide, le niébé, le lait en poudre, le sucre, le thé etc.

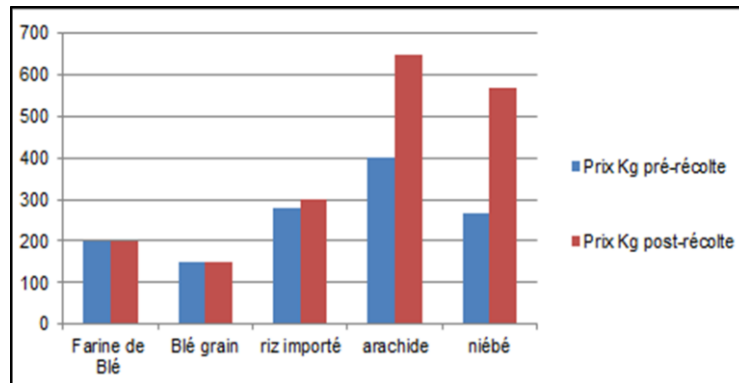
En l'absence de marché fixe ou hebdomadaire important dans la Moughataa de Tamcheket, les populations s'approvisionnent en majorité au niveau des marchés de Tintane ou de Kiffa pour l'essentiel des besoins alimentaires. C'est au niveau de ces mêmes marchés qu'ils vendent leur bétail surtout les bovins et les petit ruminants, cependant les camelins sont collecter par des grossistes ou des intermédiaires qui les acheminent soit à Nouakchott soit vers les Willayas du nord de Tiris Zemmour (plus précisément Zoueratt), Nouadhibou ou Adrar.

Les marchés sont réduits et éloignés les uns des autres, ce qui rend souvent difficiles l'approvisionnement des ménages surtout pendant l'hivernage avec la coupure des routes par les eaux de pluies. Le gouvernement a initié des boutiques EMEL pour soulager les souffrances des populations par l'amélioration de la régulation des prix et l'accessibilité des ménages aux denrées de première nécessité. Cependant, ce dispositif souffre très souvent de l'insuffisance et des ruptures fréquentes de stocks.

A cause de l'enclavement de la ville de Tamcheket et la faible disponibilité de commerçants grossistes sur le marché du chef-lieu de la Moughataa, la majorité des ménages préfèrent s'approvisionner sur les marchés de Kiffa et de Tintane, selon leur proximité avec ces derniers. Ces marchés qui sont situés sur la route principale qui mène à Aouin El Atrouss (Chef-lieu de la Wilaya), constituent les principaux marchés d'approvisionnement en denrées alimentaires et autres produits de première nécessité (vêtements, parures, produits vétérinaires etc.), pour la majorité des populations de la Moughataa. Ces marchés et celui de Tamcheket disposent tous aussi d'un marché à bétail.

Pendant l'année de référence, les prix des principales denrées alimentaires se sont comportés comme illustré dans le graphique N° 2 ci-dessous. Les prix de la farine de blé et du blé en grain (tous importés) sont restés stables, au cours de l'année, que ce soit en période pré-récolte et post-récolte (200 UM pour la farine et 175 UM pour le grain). Celui du riz importé a connu une légère hausse de + 7% entre les deux périodes (de 280 UM à la pré-récolte à 300 UM pour la post-récolte.). Le prix du riz et du blé au généralement tributaires des cours internationaux même si une partie est produite localement pour le riz. L'arachide et le niébé (produit dans la partie Sud-Ouest du pays et en partie importé du Mali ou du Maroc) ont connu des hausses significatives respectivement de +63% et +113% (de 400 UM à 650 UM pour l'arachide et de 267 UM à 567 UM pour le niébé) entre la pré-récolte et la post-récolte. Même si le niébé et l'arachide contribuent beaucoup à l'amélioration de la diète, les ménages en consomment de moins en moins à cause de leurs prix qui deviennent de plus en plus chers. Le graphique N°2 ci-dessous montre ces variations.

**Graphique n°2 : comparatif du prix moyen par kg et par produit alimentaire en période pre-recolte et Post-récolte pendant année de référence**

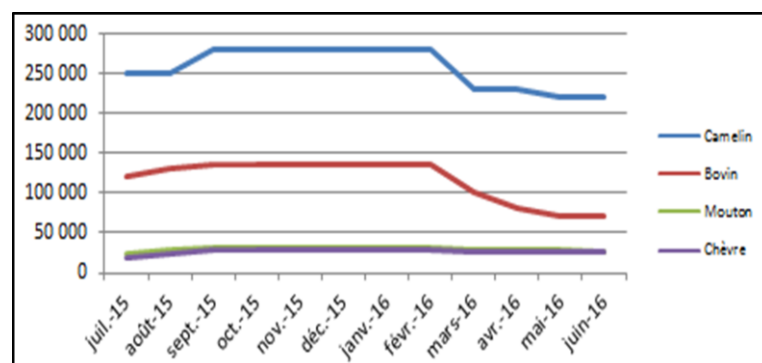


Graphique n°2 : comparatif du prix moyen par kg et par produit alimentaire en période pre-recolte et Post-récolte pendant année de référence

Les prix moyens des animaux par espèce ont évolué, pendant notre année de référence, quasiment suivant une même tendance. Une hausse de différente ampleur du niveau des prix pour les différentes espèces, à partir d'août-septembre en la faveur du regain d'embonpoint des animaux en cette période. Les niveaux de prix en fin septembre, pour toutes les espèces se sont maintenus jusqu'en février. A partir de mars jusqu'en juin, une baisse du niveau des prix pour toutes les espèces est observée à cause des mauvaises conditions d'élevage affectant l'embonpoint des animaux. Si ce niveau de baisse est très important chez les gros ruminants, il est moins marqué chez les petits ruminants. (cf. graphique N°3)

Le prix moyen du camelin en année de référence est de 256 650 UM. Ce prix est de 115 000 UM pour le bovin, 28 300 UM pour l'ovin et 26 300 pour le caprin.

**Graphique N°3 : Evolution du Prix moyen mensuel des animaux en année de référence**



### III- Calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier nous décrit l'ensemble des activités et événements qui se succèdent dans la zone de moyens d'existence au cours d'une période de douze mois dite « l'année référence ». En milieu pastoral, à la différence des zones purement agricole, le calendrier saisonnier commence avec le début de l'hivernage qui commence en juillet pour le cas précis de la zone « Nomadisme pastoral ». Notons que la production de lait n'atteindra pas immédiatement son pic en juillet surtout en année suivant une mauvaise campagne pluviométrique. L'année qui a servi de référence pour notre étude est la période de juillet 2015 à juin 2016. Elle est jugée moyenne et normale pour la plupart des populations dans la zone. Au cours de cette période, les ménages sont occupés par plusieurs activités, notamment l'élevage, les échanges sur le marché (commerce), les cérémonies religieuses et coutumières, etc. Selon les informateurs clés de la communauté, le résultat de la campagne agro-pastorale de 2015-2016 dans la zone « Nomadisme pastoral » les activités autour de l'élevage étaient relativement moyennes et correspondent à une année normale dans la zone d'étude. Les pluies utiles se sont installées à partir du mois de juillet jusqu'à octobre ; une période correspondante essentiellement à une année normale. Les quantités de pluie enregistrées ont permis des conditions d'élevage relativement normales pour la plupart des populations dans la zone.

L'activité agricole (travail de la terre) est insignifiante dans cette zone, l'élevage étant le socle de l'économie.

La période d'août à janvier (hivernage et la saison sèche froide) constitue la grande période de production laitière qui est synonyme d'abondance alimentaire pour les communautés vivant dans la zone. Ce qui mitige les difficultés liées à la cherté des prix des denrées durant la première partie de cette période (août à octobre) à cause des difficultés d'accès au marché et de leur faible niveau d'approvisionnement surtout pour les ménages Très Pauvres et Pauvres pour lesquels, les stocks alimentaires sont quasi inexistantes avec la faiblesse des opportunités d'emploi.

La zone d'étude (Moughatta de Tamcheket) est une zone d'accueil des troupeaux transhumants en année normale. Cette transhumance concerne les espèces camelines et bovines pour la majorité. L'arrivée des grands troupeaux transhumants dans la zone commence, à partir du mois mars-avril et leur retour a lieu à partir de juillet-août avec l'installation des pluies. En effet, la concentration des troupeaux dans la zone est souvent source de conflits intercommunautaires surtout autour des points d'eau. Cependant elle crée du travail pour les ménages pauvres de la zone pour l'abreuvement des animaux. La période de froid et le début de l'hivernage constituent les périodes de pic des maladies des animaux et correspondent à la période de vaccination des troupeaux contre les épizooties.

Dans la zone, les emprunts d'argent, s'effectuent presque toute l'année mais s'accroissent généralement pendant les mois de soudure (mai à juillet) pour pouvoir juguler ces mois difficiles.

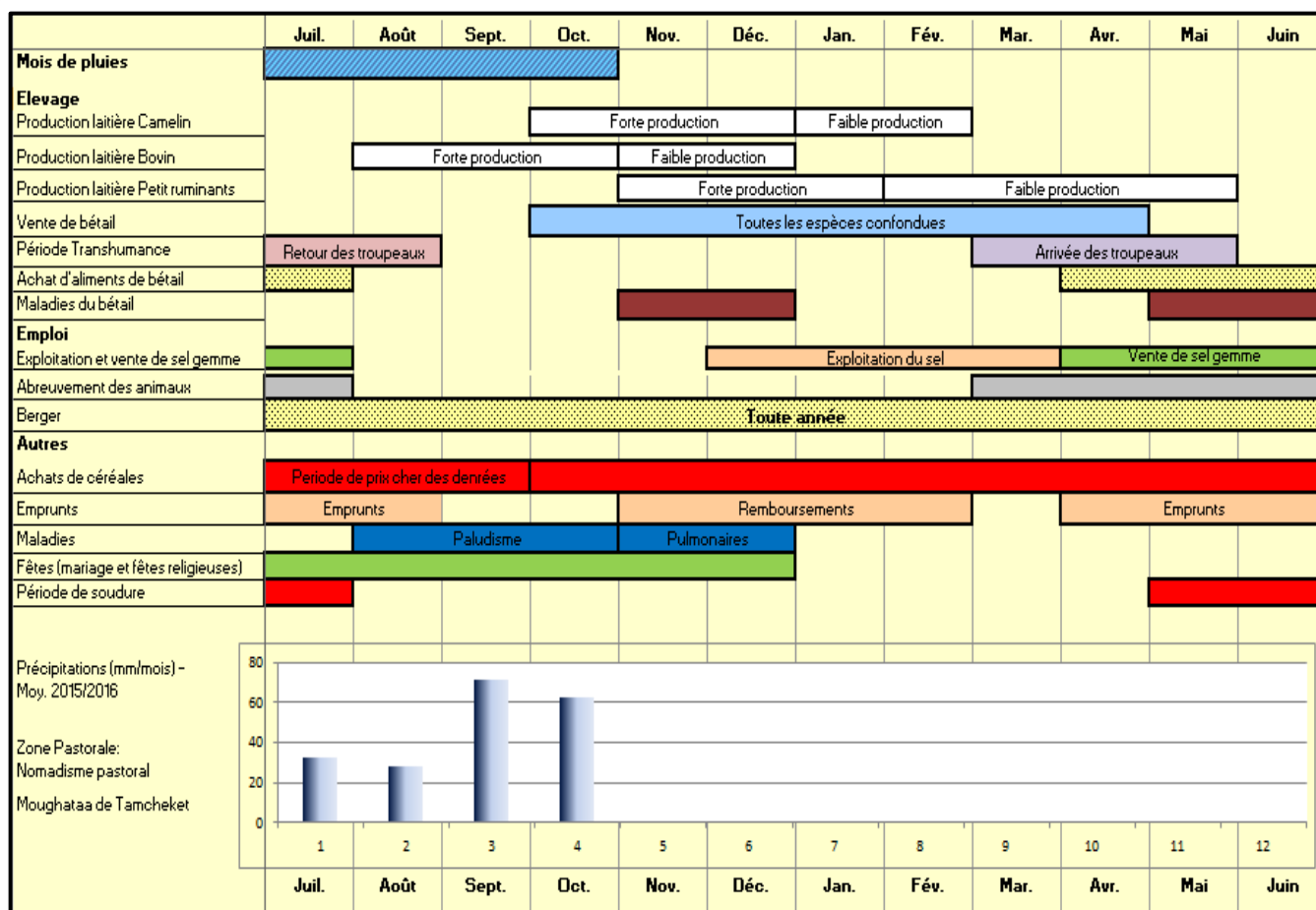
La vente des animaux toute espèce confondue a lieu généralement après l'hivernage (octobre à avril) au moment où les animaux sont en bon état d'embonpoint surtout pour les bovins et les petits ruminants. Elle continue jusqu'en avril qui est la période de pic des ventes pour les camelins. Elle correspond également au moment propice de remboursement des emprunts (novembre à février) qui ont lieu pendant la période difficile.

Les emplois pour le travail local sont essentiellement constitués par la main d'œuvre pour le berger qui s'opère presque toute l'année et principalement pendant la période de transhumance et la conduite des troupeaux sur les marchés à bétail. Aussi l'abreuvement des animaux qui est pratiqué surtout pendant la période de grande chaleur et en début de l'hivernage (avril à juillet). Ces activités de vente de la force de travail occupent les catégories de ménages Pauvres et Très Pauvres.

Pendant la période des pluies, on assiste à une augmentation des cas de paludisme et la période de froid est marquée par les infections pulmonaires.

Les cérémonies de fête de mariage et les fêtes religieuses pour notre année de référence se sont observées de juillet à décembre.

## Graphique N°4 : Calendrier saisonnier



## IV- Catégorisation socioéconomique des ménages

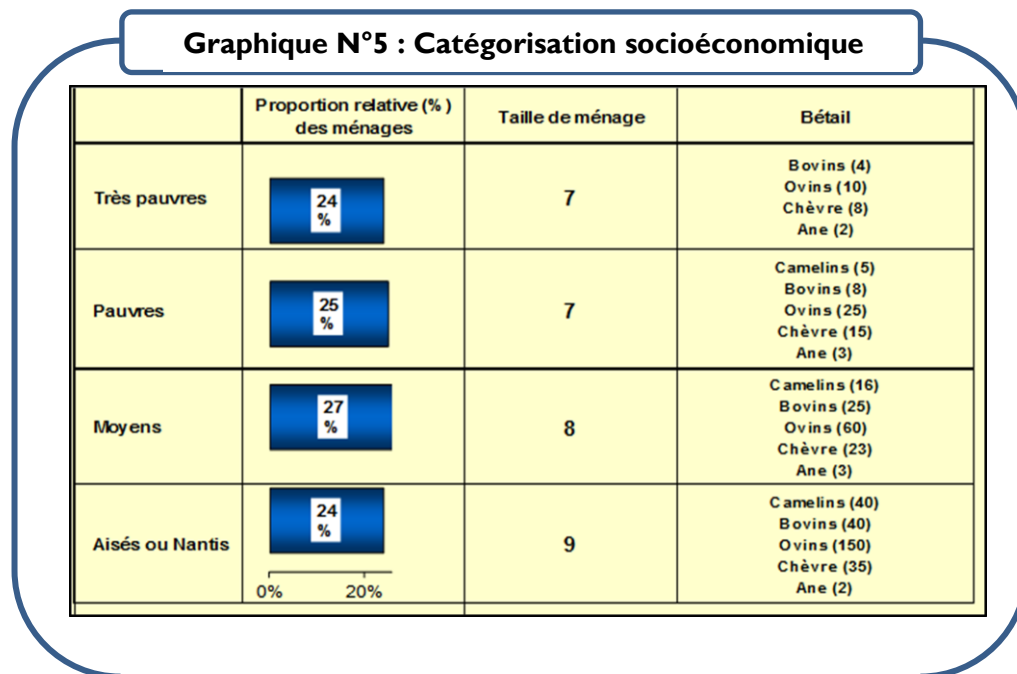
L'étude a révélé que dans la zone le ménage se définit par la communauté comme le père, la mère et les enfants. Il a fallu clarifier l'idée du ménage en HEA qui est, l'ensemble des personnes apparentées ou non qui vivent ensemble, mettant en commun leur moyen et reconnaissant l'autorité d'une personne appelé chef de ménage. Les enfants ou membres qui vivent en dehors du ménage plus de six mois, ne sont pas comptabilisés parmi les membres du ménage qui sont typiquement monogame. La dénomination du ménage en langue locale est « OUSRA ».

Cette différence réside essentiellement selon les informateurs clés dans la possession des animaux, autre bien productif comme les moyens de déplacement (animaux de traits) et dans une faible mesure la taille des ménages.

Selon la communauté, il existe quatre groupes de richesse les ménages très pauvres (TP), les ménages Pauvres (P), les ménages Moyens (M) et les ménages Aisés (A). Les ménages dans la zone sont typiquement monogame toutes catégories confondues. On constate qu'il n'y a pas une différence fondamentale entre les ménages TP et P dans la composition du ménage. Le ménage typique TP est composé de sept (7) personnes, dispose environ 4 bovins, 10 ovins, 8 caprins et 2 ânes pour la traction. Celui des ménages P ayant la même taille que

le premier se caractérise dans la possession de bien par 4 camelins, 8 bovins, 25 ovins, 15 caprins et 3 ânes. Tandis que le ménage typique M est, composé de 8 personnes et dispose d'environ 16 camelins, 25 bovins, 60 ovins, 25 caprins et 3 ânes. Quant au ménage typique A, il abrite neuf (9) personnes en son sein et dispose d'environ 40 camelins, 40 bovins, 160 ovins, 35 caprins et 2 ânes.

Le graphique N°5 ci-dessous nous donne les caractéristiques du ménage type de chaque groupe de richesse.



Les ménages TP représentent 24% des ménages (soit 22% de la population) et disposent de 3% des gros ruminants (bovins seulement) et 5% des petits ruminants (ovins et caprins). Tandis que, les ménages P représentent 25% des ménages (soit 23% de la population) et disposent de 9% des gros ruminants et 12% des petits ruminants. Cependant, les ménages M représentant 27% des ménages (soit 28% de la population) et possèdent 32% des gros ruminants et 28% des petits ruminants. Et enfin, les ménages A, constituants 24% des ménages (soit 27% de la population), se retrouvent avec 56% des gros ruminants et 55% des petits ruminants.

Les ménages TP peuvent disposer de quelques têtes d'animaux sous forme de prêt appelé « Mineha », qui leur permettent de profiter du lait des femelles lactantes mises à leur disposition par les ménages M et A en période de l'hivernage. Ce qui contribue à améliorer leur situation alimentaire en plus de la production de leur propre possession d'animaux.

Il faut noter que les gros ruminants sont composés des camelins et de bovins chez les toutes catégories à l'exception des ménages TP qui ne possèdent que seulement des bovins comme gros ruminants.

**Analyse comparative des déterminants de la richesse avec l'ancien profil de la zone Pastorale**  
**Notons que les différences entre les profils de 2017 et de 2010 pour la zone Nomadisme pastorale résident essentiellement dans les changements sur le temps avec les aléas climatiques qui deviennent de plus en plus hostiles et les maladies récurrentes sur les animaux.**

Nous constatons que dans la zone, la proportion des ménages et la population dans l'extrême pauvreté est en régression par rapport à 2010 (24% TP et 25% P, contre 40% TP et 39% P en 2010) et au même moment, la proportion des ménages et de la population ayant une meilleure situation a augmenté (24% A et 27% M, contre 15% A et 18% M en 2010).

S'agissant de la possession des animaux, une diminution du niveau de cheptel chez les ménages les mieux lotis (A et M) se fait sentir (40 camélins, 40 bovins contre 70 camélins et 80 bovins en 2010 pour les ménages plus Aisé). Au demeurant, chez les couches les plus vulnérables (TP et P), fait place une amélioration de leur possession de bétail. La possession d'animaux pour les TP est de 4 bovins, 10 ovins et 8 caprins en 2017 contre 1 bovin, 3 ovins et 8 caprins en 2010. Elle passe à 5 camélins, 8 bovins, 25 ovins et 15 caprins en 2017 contre 1 camelin, 4 bovins, 15 ovins et 12 caprins en 2010 pour les P.

Le tableau N°2 ci-dessous est illustratif pour cette comparaison.

**Tableau N° 2 : Situation des caractéristiques socioéconomiques en 2010 et 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Ancien Profil 2010				Nouveau Profil 2017			
	TP	P	M	A	TP	P	M	A
% Ménage	40%	25%	20%	15%	25%	24%	26%	25%
Taille Ménage	8	8	8	10	7	7	8	9
% Pop.	39%	24%	19%	18%	23%	22%	27%	29%
Camelin	0	1	26	70	0	5	16	40
Bovin	1	4	30	80	4	8	25	40
Ovin	3	15	80	170	10	25	50	150
Caprin	8	12	30	60	8	15	23	35

## V- Sources de nourriture

Tous les ménages parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum, sur la base des 2100 kcals/personne/jour, durant l'année de référence 2015-2016, même s'il n'y a typiquement pas eu de distributions alimentaires de la part de l'Etat et ses partenaires dans la zone.

L'analyse de la structure des nourritures laisse apparaître essentiellement trois (3) principales sources pour les ménages dans la zone. Ils s'agissent des achats sur le marché qui constitue la principale source pour toutes les catégories de richesses, la production du bétail, qui constitue la seconde source pour toutes les catégories et les dons ou envoi de nourriture, qui n'apparaissent que pour les couches les plus vulnérables (TP), qui bénéficient de l'assistance communautaire.

Les achats de nourriture occupent 95% des besoins énergétiques minimum pour les catégories TP, 103% pour les P, 115% pour les M et 117% pour les ménages A. Ils se subdivisent en aliments essentiels ou nourriture de base composés essentiellement de farine de blé, de blé en grain ou moulu, du riz et en aliments non essentiels ou de diversification, constitués de niébé, de sucre, d'huile végétale, de viande, de pâtes alimentaires, de biscuits etc. Les achats de denrées de base couvrent 54% des besoins énergétiques minimum pour les ménages TP, 56% pour les P et 60% pour les M et A. Tandis que les autres aliments ou aliments de diversification couvrent 41% des besoins pour les TP, 47% pour les P, 54% pour les M et 56% pour les ménages A. Il faut noter que l'essentiel des sources alimentaires des ménages dans la zone est d'origine importée ce qui veut dire que les ménages sont plus affectés par les variations des cours mondiaux des produits alimentaires.

Il faut noter que dans la zone, il y a une forte solidarité communautaire, ce qui permet une assistance accrue envers les ménages vulnérables de la part des plus aisés. Ainsi, une bonne partie de la nourriture achetée par

les ménages M et A est consommée hors du ménage (il s'agit de la ration du berger et des dons aux ménages plus vulnérables).

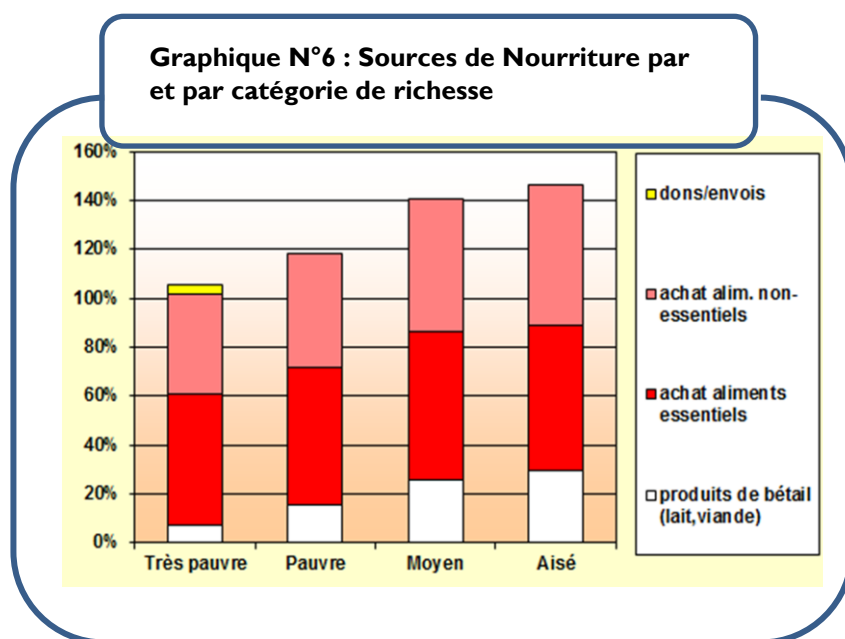
La production du bétail couvre environ 7% des besoins énergétiques pour les ménages TP, 16% pour les P, 26% pour les M et 30% pour les A. Elle constitue la seconde source de nourriture pour tous les groupes de richesses. Signalons que la contribution de la production laitière est fonction du niveau de cheptel possédé par chaque groupe de richesse aussi, une partie de cette production laitière chez les ménages M et A est attribuée aux groupes de ménages TP ou forme de don.

Cette consommation des produits laitiers (lait, beurre...) améliore considérablement la qualité nutritionnelle des ménages surtout pendant la période de l'hivernage et la saison froide, où les productions journalières sont en nette amélioration.

Les dons ou envois de vivres, durant l'année de référence, ont couvert une part non négligeable des sources de nourriture pour les ménages TP seulement. Ils proviennent des œuvres de charité de la part des ménages des catégories plus aisés (lait, en céréales, sucre, huile...) et aussi des envois de nourritures par les migrants (céréales, sucre etc.).

Cette source équivaut à environ 4% des besoins énergétiques minimum des ménages TP. Il est important de signaler que même sans cette source, globalement ces ménages parvenaient à couvrir leur besoin essentiel.

Dans la zone, les ménages vulnérables profitent du lait des animaux qui leurs sont confiés en gardiennage par les ménages aisés. Une fois la période de lactation des animaux est passée, les animaux sont renvoyés chez le propriétaire. Cette pratique appelé « Mineha » s'établie généralement entre parents ou par liens d'affinité. Il faut noter que les animaux donnés dans ce système de prêt réduit le nombre d'animaux réellement trait par les ménages M et A. Mais aussi du fait que dans la zone la vente de lait est presque inexistante, même si les ménages ont suffisamment d'animaux lactants,



### Analyse comparative des sources de nourriture avec l'ancien profil de la zone Pastorale

L'analyse comparative des sources de nourriture montre que malgré la disparition quasi totale des aides alimentaires institutionnelles par rapport à 2010, les ménages dans la zone parviennent à couvrir leur besoin énergétique minimum sur la base des 2100 Kcal. La pratique des paiements en nature n'est plus une pratique courante dans la zone, les gens préfèrent être payé en cash et acheter selon leur besoin que de recevoir des paiements en nature (céréales et autres).

Nous constatons une amélioration de la contribution des produits du bétail (lait et viande) et de la part des achats de nourriture sur le marché dans la couverture des besoins énergétiques pour toutes les catégories socioéconomiques.

Ci-dessous le tableau des sources de nourriture et leur contribution à la couverture des besoins énergétiques des ménages par groupe de richesse.

**Tableau N° 3 : Sources de nourriture en 2010 et 2017**

Sources de Nourriture	Ancien Profil 2010				Nouveau Profil 2017			
	TP	P	M	N	TP	P	M	N
Production agricole	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Produits du bétail	3%	9%	18%	20%	7%	16%	26%	30%
Païement en nature	2%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Achats	85%	88%	96%	98%	95%	103%	116%	117%
Aide alimentaire	7%	7%	4%	4%	0%	0%	0%	0%
Dons, autre	3%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	0%

## VI- Sources de revenus monétaires

La zone d'étude se caractérise par une économie essentiellement basée sur l'élevage. Cette activité d'élevage est typiquement pastorale avec des mouvements saisonniers de transhumance des animaux aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays vers le Mali. Cependant, certaines parties de la zone, en fonction des conditions générales d'élevage satisfaisantes, se sont sédentarisées.

Les interactions économiques entre les catégories de ménages aisés et moyens (A et M) et les ménages pauvres (TP et P) sont assez importantes. Les ménages A et M emploient les P et les TP pour l'entretien et la conduite des animaux.

Dans la zone, les ménages tirent leur revenu essentiellement de la vente des animaux, de la conduite et abreuvement des animaux, de l'auto-emploi (exploitation et la vente de sel gemme) et des dons en espèce. La monnaie d'échange du pays est l'ouguiya

La vente de bétail constitue la principale source de revenu pour toutes les catégories socioéconomiques et la seule source pour les ménages A. Son niveau est proportionnel à la taille du cheptel possédé par le groupe de richesse. Le revenu annuel généré par cette source est de deux cent vingt-trois mille ouguiyas (223 000 UM) pour les ménages TP, quatre cent-vingt-un mille ouguiyas (421 000 UM) pour les P, un million trois-cent trente-six mille ouguiyas (1 336 000 UM) pour les M et deux millions soixante mille ouguiyas (2 060 000 UM) pour les A.

La conduite et l'abreuvement des animaux, est une source de revenu spécifique aux catégories de ménages TP et P qui sont utilisés pour l'entretien du troupeau des ménages M et A. Typiquement l'abreuvement des animaux n'est effectué que par les ménages TP et ils parviennent à se procurer de quatre-vingt-quinze mille ouguiyas (95 000 UM). Tandis qu'ils disposent avec les ménages P de quarante mille ouguiyas (40 000 UM) dans la conduite des animaux sur le marché chacun.

L'auto-emploi, pratiqué par toutes les catégories socioéconomiques à l'exception des plus Aisés, est constitué essentiellement de l'exploitation et la vente de sel gemme. Cette activité qui occupe les trois premières catégories s'effectue en utilisant les chameaux comme moyen de transport. Les ménages vulnérables (TP et

P) bien qu'ils ne disposent presque pas de cette espèce ou disposant d'un nombre réduit de camelins pour les ménages P, bénéficient de l'assistance des ménages M et A, qui leur donnent quelques têtes (5 à 6 têtes) pour effectuer ce voyage à plus d'une centaine de kilomètres sans aucune contrepartie. Les ménages obtiennent un revenu annuel d'environ cent cinquante mille ouguiyas (150 000 UM) pour les groupes TP, P et M.

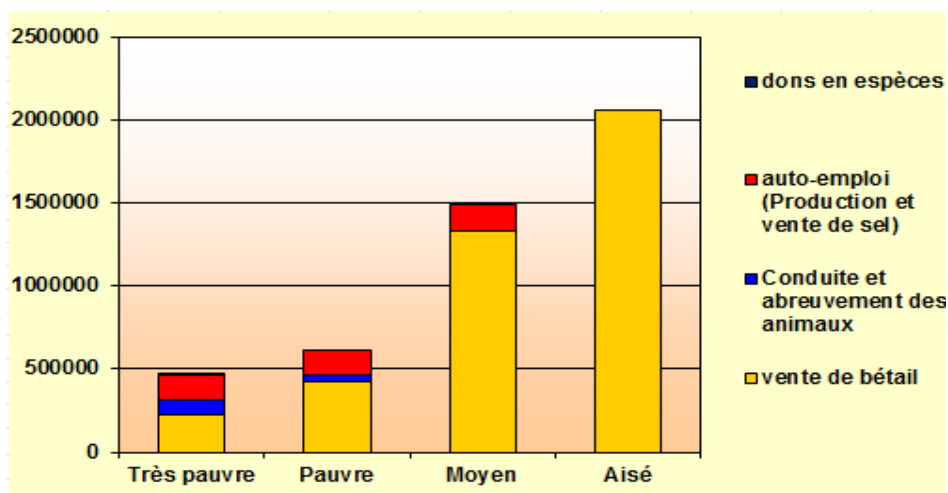
Les dons en espèces de la part des plus aisés, qui sont généralement destinés aux ménages TP contribue faiblement dans le revenu de cette catégorie environ sept mille cinq cent ouguiyas (7 500 UM).

Le revenu annuel total en espèces des ménages A et M demeure largement supérieur à celui des ménages P et TP. La différence entre ménages P et TP reste très infime, une situation presque similaire entre les ménages A et M.

En année de référence, le revenu pour les ménages typiques par groupe de richesse a atteint respectivement quatre cent soixante-quinze mille cinq cent ouguiyas (475 500 UM) pour les TP, six cent-onze mille ouguiyas (611 000 UM) pour les P, un million quatre cent quatre-vingt-six mille ouguiyas (1 486 000 UM) pour les M et deux millions soixante mille ouguiyas (2 060 000 UM) pour les A.

L'analyse de ces revenus montre que, le niveau de revenu d'un ménage type Aisé représente 4,3 fois celui d'un ménage type TP, 3,4 fois celui d'un ménage type P et 1,4 fois celui de son poursuivant directe dans la catégorisation des richesses (ménages M). (cf. graphique N°7)

**Graphique N°7 : Revenu annuel en valeur absolue et par catégorie de richesse**

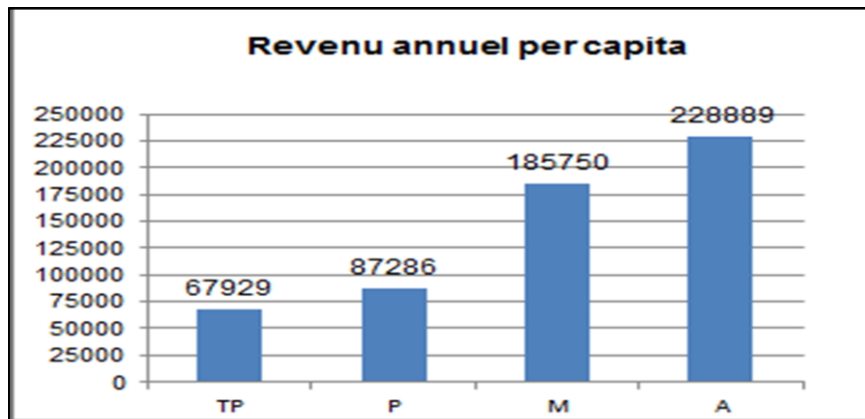


Rapporté au nombre de personnes dans le ménage (revenu per capita), cette différence est moins marquée. Le revenu par capita du ménage type A correspondons à 3,4 fois celui du TP, 2,6 fois celui du P et 1,2 fois celui du ménage M.

Le revenu per capita est de soixante-sept mille neuf cent vingt-neuf ouguiyas (67 929 UM) pour le TP, quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-six ouguiyas (87 286 UM) pour les P, cent quatre-vingt-cinq mille sept-cent-cinquante ouguiyas (185 750 UM) pour les M et de deux cent vingt-huit mille huit-cent quatre-vingt-neuf (228 889 UM) pour les A. (cf. graphique N°8)

Une analyse comparative avec le seuil de pauvreté nationale fixé à 126 035 UM/personne/an (Source : Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014) montre que, les ménages TP et P sont en dessous du seuil nationale. En termes de revenu journalier, il correspond à environ 1/2 \$US par jour pour les ménages TP, 0,7 \$US pour les ménages P, 1,4 \$US par jour pour les M et 1,8 \$US pour les A. Les ménages types M et A parviennent à atteindre le seuil de pauvreté International fixé à 1\$ US par personne et par jour.

**Graphique N°8 : Revenu annuel per capita et par catégorie de richesse**



En valeur relative, le revenu tiré de la vente de bétail représente, 100% des revenus pour les ménages A, 90% pour les M, 69% pour les P, 47% pour les TP, du revenu total par catégorie et 87% du revenu global dans la zone.

Les ménages dans la zone ne vendent typiquement pas les produits du bétail (lait, beurre...). Si ce grand potentiel était exploité, il constituerait une valeur ajoutée pour les ménages dans la zone avec la mise en place de petites unités de transformation de lait et des peaux et cuirs.

L'abreuvement des animaux est spécifique à la catégorie des ménages TP et génère environ 11% du revenu pour ce groupe. Tandis que, la conduite des animaux elle profite aux ménages TP et P et leur procure respectivement 9% et 7% du revenu global pour les différents groupes de richesse.

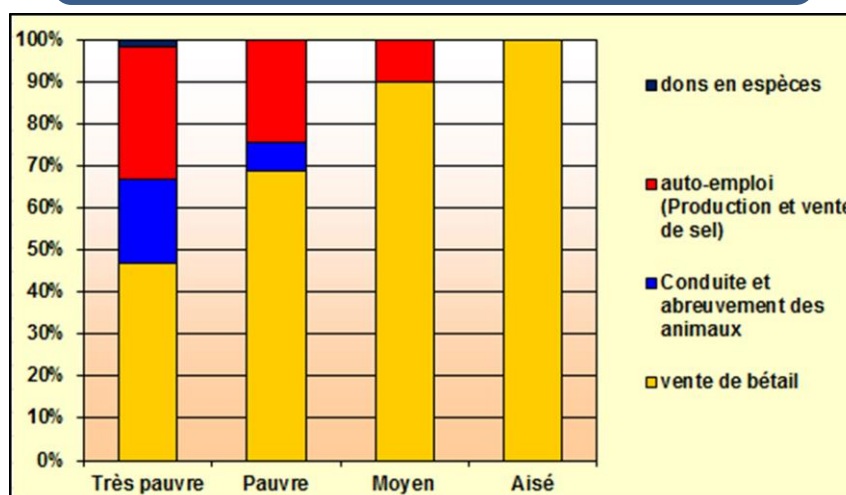
L'auto-emploi, constitué par l'exploitation et la vente de sel gemme, occupe 32% du revenu pour les TP, 25% du revenu pour les P et 10% du revenu pour les Moyens. (cf. graphique N°9)

Dans la zone, les ménages font typiquement recours aux crédits en nature pour l'achat des denrées alimentaires et les aliments du bétail. Ces crédits sont remboursés généralement après la vente des animaux en périodes de bons embonpoints (octobre-avril).

Même si dans la zone, certaines femmes font un peu d'artisanat tricotage et la confection des voiles, typiquement elles restent peu actives dans l'économie. Mais elles sont impliquées dans la gestion des ressources générées par les ménages.

Le commerce n'est pas très développé dans la zone par les communautés à cause de leur isolement par rapport aux localités d'approvisionnement d'une part et la distance entre les communautés elles même d'autre part.

**Graphique N°9 : Revenu annuel en valeur relative et par catégorie de richesse**

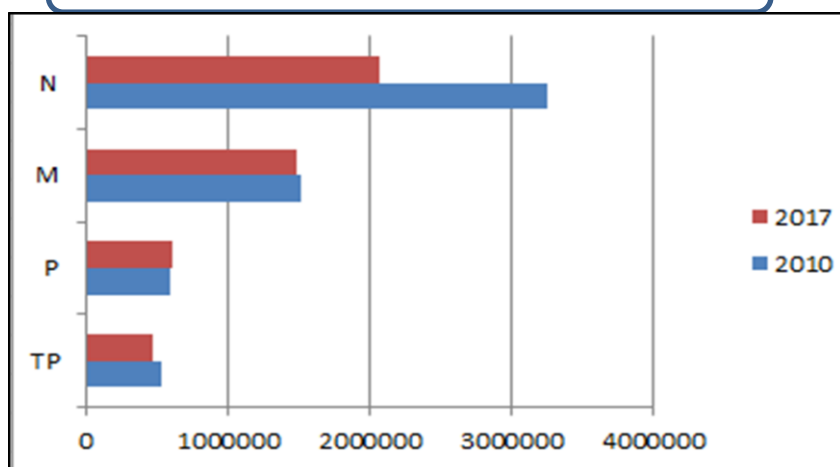


## Analyse Comparative des sources de revenu avec l'ancien profil

La vente de bétail reste la principale source de revenu dans la zone pour toutes les catégories. Le crédit en espèce qui constituait la seconde source de revenu en 2010 a presque disparu en 2017. Cette place est occupée en 2017 par l'exploitation et la vente de sel gemme. Cela pourrait s'expliquer par le changement du site de réalisation du profil en 2017. Si Aouin constitue le Chef-lieu de la Wilaya et regorge beaucoup de grands commerçants, la Moughataa de Tamcheket ne dispose pas de cet avantage pour permettre l'octroi de crédits en espèces. L'auto-emploi en 2010 était constitué de l'exploitation et la vente de charbon et du bois qui est substitué dans la zone de Tamcheket en 2017 par l'exploitation et la vente de sel gemme. Aussi en 2017, dans la zone de Tamcheket, le petit commerce n'est pratiquement pas typique pour une catégorie même si elle est pratiquée par quelques-uns. Les dons en espèces sont apparus en 2017 et représentent seulement une source, qui ne profite, que dans une faible mesure, pour les ménages TP.

Le revenu global annuel des ménages par groupe de richesse est presque stable pour les ménages TP et M en légère augmentation pour les P et en nette régression pour les plus aisés. Cela s'explique par la diminution significative du troupeau pour les ménages A et l'augmentation pour les P par rapport au profil de 2010.

**Graphique N°10 : Niveau du Revenu annuel par groupe de richesse en 2010 et 2017**



**Tableau N° 4 : Evolution des sources de revenu suivant les profils de 2010 et 2017**

Source de revenu	Ancien Profil 2010				Nouveau Profil 2017			
	TP	P	M	N	TP	P	M	N
Vente du bétail	64000	142000	950000	2750000	223000	421000	1336000	2060000
Emploi (abreuvement et conduite des animaux)	246000	213000	0	0	95000	40000	0	0
Auto-emploi (exploitation et vente de bois / charbon/sel gemme)	82000	93000	60000	0	150000	150000	150000	0
Petit commerce	60000	60000	150000	0	0	0	0	0
Autre: crédits/dons	80000	85000	350000	500000	7500	0	0	0
<b>Total</b>	<b>532000</b>	<b>593000</b>	<b>1510000</b>	<b>3250000</b>	<b>475500</b>	<b>611000</b>	<b>1486000</b>	<b>2060000</b>

## VII- Schémas des dépenses des ménages

Dans cette zone de moyens d'existence, le schéma des dépenses est similaire (mêmes postes de dépenses) pour tous les groupes de richesse même si le niveau de la dépense par poste diffère considérablement selon les groupes. Les graphiques N° 11 et N° 12 illustrent à suffisance les postes de dépenses des ménages par catégorie socio-économique.

Pendant notre année de référence 2015-2016, les postes de dépenses dans la zone étaient constitués des achats alimentaires (achats nourriture de base et achats d'autres aliments), des achats d'articles ménagers, des intrants pour l'élevage, des frais pour les services sociaux de base, des achats de vêtements, des dépenses sur les dons et les engagements communautaires et des autres dépenses.

En valeur absolue, les dépenses annuelles par catégories de richesse étaient estimées dans la zone à : quatre-cent-soixante-quatorze mille soixante ouguiyas (474 050 UM) pour la catégorie des TP, cinq cent-quatre-vingt-sept mille cinq cent trente-huit ouguiyas (597 538 UM), un million quatre cent quatorze mille neuf cent cinquante ouguiyas (1 414 950 UM) pour les M et un million neuf cent trente-huit mille quarante ouguiyas (1 938 040 UM) pour les ménages plus aisés.

L'achat de nourriture sur le marché toutes catégories confondues constitue le 1er poste de dépense pour les groupes socioéconomiques dans la zone.

**L'achat de nourriture de base** ( farine de blé, blé grain ou moulu et riz) qui s'effectue sur toute année fait dépenser cent quarante-huit mille trois-cent-soixante-quinze ouguiyas (148 375UM) pour les ménages TP, cent-cinquante-six mille cent-quatre-vingt-huit ouguiyas (156 188 UM) pour les P, deux-cent-cinquante mille deux-cent-cinquante ouguiyas (250 250 UM) pour les M et trois-cent-vingt-quatre mille sept-cent-cinquante ouguiyas (324 750 UM) pour les A.

**S'agissant des achats d'autres aliments** ou aliments de diversification (niébé, arachide, sucre, viande, lait, pâtes alimentaires, pain/biscuits etc.), la dépense s'élève à cent quatre-vingt-quatre mille six cent-soixante-quinze ouguiyas (184 675 UM soit environ 26 400 UM par personne) pour les ménages TP, deux-cent-vingt-sept mille cinq-cent-cinquante ouguiyas (227 550 UM soit environ 32 500 UM par personne) pour les P, trois cent soixante-dix-neuf mille deux cent ouguiyas (379 200 UM soit environ 47 400 UM par personne) pour les M et quatre cent cinquante-six mille huit-cent-quarante ouguiyas (456 840 UM soit environ 51 000 UM par personne) pour les ménages A.

Les dépenses sur les aliments de diversifications sont plus importantes que sur la nourriture de base pour toutes les catégories pour tous les groupes de richesse.

**Les articles ménagers** (thé/tabac, condiments, savon, énergie pour l'éclairage et la cuisson) ont coutés près de cinquante-quatre mille cinq cent ouguiyas (54 500 UM) pour les ménages TP, quatre-vingt mille cinq cent ouguiyas (80 500 UM) pour les P, cent trente-sept mille cinq cent ouguiyas (137 500 UM) pour les M et deux cent-trois mille quatre cent-cinquante ouguiyas (203 450 UM) pour les A.

**Les intrants** qui sont constitués par les dépenses sur les produits vétérinaires, les aliments du bétail pour les ménages TP et P et en plus de ses dépenses s'ajoute le paiement des travailleurs engagés pour l'entretien du troupeau pour les ménages M et A. Ce poste de dépenses a coûté dix-huit mille (18 000) UM pour les TP, trente-neuf mille trois cent ouguiyas (39 300 UM) pour les P, quatre-cent-trente-un mille ouguiyas (431 000 UM) pour les M et six-cent-trente mille ouguiyas (630 000 UM) pour les A.

**Les services sociaux de base**, composés des frais pour l'écolage et des soins de santé ont des coups qui s'élevaient à seize mille cinq cent ouguiyas (16 500 UM) pour les TP, à vingt-cinq mille ouguiyas (25 000 UM) pour les P, à cinquante mille ouguiyas (50 000 UM) pour les M et à soixante-dix-huit mille ouguiyas (78 000 UM) pour les ménages A. Dans la zone les dépenses scolaires ne sont typiquement pas assez importantes. La plupart des enfants font plutôt la « mahdara » ou l'école coranique et non l'école fondamentale. Aussi les ménages ne fréquentent les centres de santé que pour les cas de maladie grave. L'éloignement de ces services

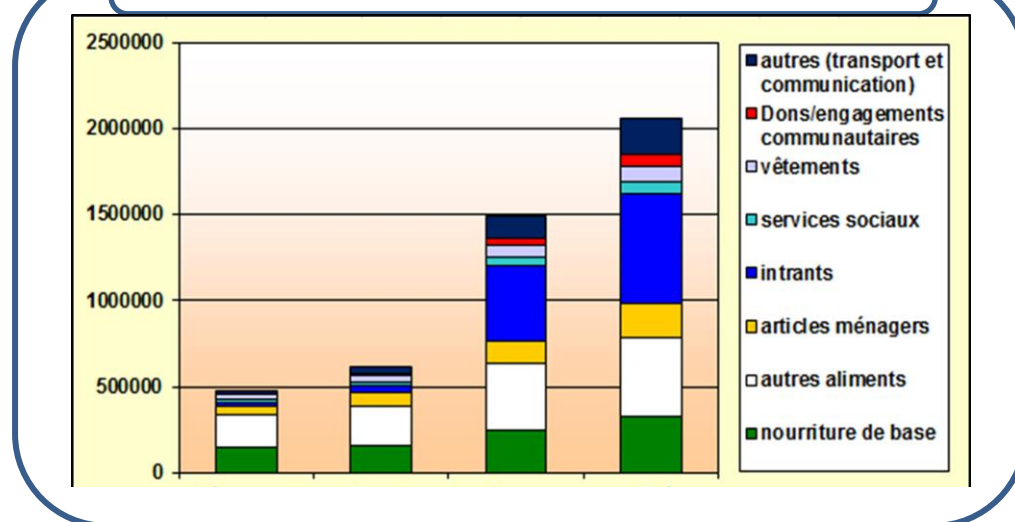
sociaux de base et leur coût élevé décourage certains ménages pour leur fréquentation, d'une part, la forte mobilité de la communauté vivant dans la zone freine aussi la fréquentation scolaire régulière des enfants de ces centres.

**Les achats de vêtements** sont une dépense courante dans la zone « Nomadisme pastoral » et s'effectuent majoritairement à la veille des fêtes comme celle de la fin du Ramadan, Tabaski, les cérémonies de mariage... Ces dépenses ont coûté environs trente mille ouguiyas (30 000 UM) pour les ménages TP, quarante mille ouguiyas (40 000 UM) pour les P, soixante-quinze mille ouguiyas (75 000 UM) pour le M et quatre-vingt-dix mille ouguiyas (90 000 UM) pour les ménages A.

En ce qui concerne **les dons et engagements** qui sont destinés aux ménages vulnérables et les cotisations d'ordre sociales lors de cérémonies de mariage ou de baptême, dans la zone la solidarité est très active. Elle a permis une dépense d'environ sept mille ouguiyas (7000 UM) pour les ménages TP, dix mille ouguiyas (10 000 UM) pour les P, quarante mille ouguiyas (40 000 UM) pour les M et soixante-cinq mille ouguiyas (65 000 UM) pour les ménages A.

**Les autres dépenses** qui sont globalement constitués par les frais de communication et de transport. A cause de l'enclavement de la zone, toutes les catégories dépensent sur ce poste. Ces dépenses sont chiffrées à quinze mille ouguiyas (15 000 UM) pour les TP, dix-neuf mille ouguiyas (19 000 UM) pour les P, cinquante-deux mille (52 000) UM pour les M et quatre-vingt-dix mille ouguiyas (90 000 UM) pour les plus aisés. (cf. graphique N° 11)

**Graphique N° 11 : Dépenses annuelles en valeur absolue et par catégorie de richesse**



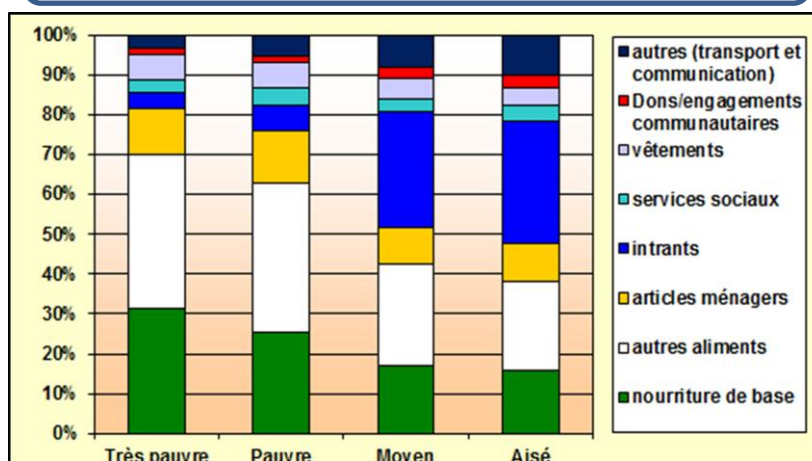
Si en valeur absolue les dépenses pour la nourriture (nourriture de base et autres aliments) étaient plus importantes chez les ménages M et A par rapport aux ménages TP et P, en valeur relative du revenu annuel, la tendance est inverse. Nous constatons que les achats alimentaires toute catégories confondues représentent 66% du revenu des ménages TP, 57% pour le P, 42% du revenu des M et seulement 37% du revenu les ménages plus aisés. Ce qui indique à suffisance la faible capacité d'investissement des ménages TP et P qui dépensent plus de la moitié de leur revenu dans l'alimentation.

Par ailleurs, les dépenses sur les intrants de productions (produits vétérinaires, aliments de bétail et engagement des employés) consomment seulement 6% du revenu des TP, 8% du revenu des P. Ce taux semble par contre très significatif pour les catégories M et A, où il est d'environ 30% de leurs revenus.

S'agissant des autres dépenses (transport et communication), les ménages M et A consomment respectivement 10 et 12% de leur revenu, tandis que les P consomment 8% leur revenu et 6% du revenu des ménages TP.

Quasiment tous les autres postes de dépenses articles ménagers, services sociaux de base, dons/engagements et vêtements occupent presque les mêmes proportions des revenus pour les différentes catégories. (cf. graphique N° 12)

**Graphique N°12 : Dépenses annuelles en valeur relative des revenus et par catégorie de richesse**



### Analyse Comparative des sources des dépenses avec l'ancien profil

L'étude de profil pour la zone nomadisme pastorale révèle que les ménages dépensent un peu plus sur l'alimentaire qu'en 2010 surtout pour les catégories de ménages M et A. Ce qui s'explique par l'inflation des prix et une large couverture des besoins alimentaires par rapport à 2010.

Les dépenses sur les intrants de production pour les ménages A ont beaucoup diminué par rapport 2010 suite à la perte des effectifs d'animaux à la suite des chocs récurrentes. Celles des catégories TP et P ont augmenté vue l'amélioration leur possession.

Les dépenses pour les services sociaux de base sont quasiment stables pour tous les groupes de richesses par rapport à 2010.

**Tableau N° 5 : Schéma des dépenses en 2010 et 2017**

Dépenses	Ancien Profil 2010				Nouveau Profil 2017			
	TP	P	M	N	TP	P	M	N
Nourriture de base	134000	137500	134250	162000	148375	155613	250250	324750
Autres aliments	183600	183600	236100	310800	191500	227550	379200	456840
Equipement ménager	62000	68500	125000	183000	54500	96500	137500	199000
Intrants de production	17350	37000	420000	1690000	30000	53500	431000	630000
Services sociaux (éducation, santé)	19500	19500	55000	90000	19000	29000	50000	78000
Vêtements	35000	35000	80000	170000	35000	45000	75000	90000
Impôts / taxes	250	250	250	500	0	0	0	0
Dons/engagements	7500	15000	100000	150000	7000	10000	40000	65000
Autre	70000	90000	280000	390000	31125	55838	148050	251410
aliment de base / revenu total	25%	23%	9%	5%	29%	23%	17%	16%
Revenu moins dépenses	2800	6650	79400	103700	13125	32838	96050	161410

## VIII- Risques et chocs

Dans la zone, la principale activité étant l'élevage, il est généralement affecté par les aléas suivants : l'insuffisance des pluies, dont la conséquence directe est l'insuffisance de pâturage, les inondations et les maladies du bétail parmi lesquelles, nous pouvons citer celles causées par les chenilles sur les arbres, surtout pour les espèces de camelin et de caprin, qui ingèrent plus le pâturage aérien. Notons que même si l'insuffisance de pluie est courante dans la zone « Nomadisme pastoral », nous observons quelque fois des inondations liées aux fortes précipitations qui affecte l'accès au marché et provoque des ruptures d'approvisionnement des communautés.

Selon les informateurs clés dans la zone, en année difficile les dépenses pour l'ensemble des groupes de richesse augmentent du fait que les produits essentiels de consommation des ménages sont achetés à crédits. Les commerçants octroient presque tous les produits (denrées alimentaires, produits vétérinaires, aliments de bétail...) à crédits sur le long terme, en augmentant leur marge bénéficiaire. Et les remboursements n'ont lieu que lorsque les conditions d'élevage redeviennent favorables et permettant un bon embonpoint des animaux pour l'obtention de meilleurs prix.

**Tableau N° 6 : Les risque et Chocs pour les principales activités**

Domaines	Risques
Elevage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Insuffisance de pluie/sécheresse</li> <li>2. Inondations</li> <li>3. Insuffisance des pâturages</li> <li>4. Maladies du bétail</li> </ol>
Marché	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Hausse du prix denrées alimentaires</li> <li>2. Baisse du prix des animaux</li> <li>3. Coupure des accès par les inondations (enclavement)</li> <li>4. Augmentation du coût des transports</li> </ol>

### Stratégies d'adaptation

#### Stratégies d'adaptation pour les dépenses

**Tableau N° 7 : Les stratégies d'adaptation sur les dépenses des ménages par groupes de richesse**

Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
Réduire les achats d'habillement de 50% à 75%		Réduire les achats d'habillement de 25% à 50%	
Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 50%		Réduire les dépenses sur le transport et la communication de 25%	
Réduire les dons et engagements communautaires de 50% à 75%		Réduire les dons et engagements communautaires de 25% à 50%	
Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 50%		Réduire les dépenses sur le savon et l'énergie pour l'éclairage domestique de 25%	

## Stratégies d'adaptation pour les revenus

**Tableau N° 8 : Stratégies d'adaptation pour les revenus par groupe de richesse**

Très Pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés
Augmenter le niveau des transferts des migrants de 30%		Augmenter le niveau des transferts des migrants de 50%	
Augmenter la vente de bétail de 50%		Augmenter la vente de bétail de 75% à 100%	
Augmenter l'exploitation et la vente de sel gemme de 60 à 75%		Insertion l'exploitation et la vente de sel gemme dans les activités	
Augmenter de la migration pour le travail de 100%			

## IX- Conclusions et Recommandations

Vue les difficultés signalées par les communautés et les aléas pouvant affectés leur activités et conformément aux potentialités de la zone, l'étude recommande :


- Créer des unités de collecte & de transformation de lait et des peaux et cuirs ;
- Renforcer les actions de résilience en faveur des ménages les plus vulnérables (redistribution de bétails, Cash transfert, Cash For Work ou Food For Work ...) ;
- Aménager et renforcer les équipements pastoraux (points d'eau, parcs de vaccination ...) ;
- Améliorer les soins vétérinaires par la mise à disposition aux éleveurs des produits zoo sanitaires de qualité ;
- Promouvoir la culture des espèces fourragères, et mettre à disposition des aliments de bétail à prix modéré.
- Renforcer les capacités des organisations d'éleveurs en techniques d'embouche & de transformation des produits laitiers ;
- Améliorer l'accès des ménages très pauvres et pauvres au crédit d'investissement communautaires ;
- Mettre en place des mécanismes de commercialisation de la production des unités de transformation laitière qui seront mise en place ;
- Mettre en place des programmes de lutte contre la désertification et de fixation des dunes de sable ;
- Mettre en place des programmes de sensibilisation pour la scolarisation des enfants et en particuliers pour les filles ;
- Doter les villages en infrastructures scolaires et en enseignants francophones ;
- Doter les villages en infrastructures de santé et en personnel qualifié.

## Annexes :

### Liste des Paramètres clés de la zone de moyens d'existence MR01 pour la sécurité alimentaire des ménages

Paramètres clés	Quantité	Prix
Lait de vache saison de l'hivernage	X	
Vente de chameaux	X	X
Vente de bovins	X	X
Vente de chèvres	X	X
Vente de moutons	X	X
Conduite et abreuvement des animaux	X	X
Exploitation et vente e sel gemme	X	X

X = paramètre clé pour la zone

 = rubrique concernée n'est pas paramètre clé.

### Villages de collecte de données primaires

Les villages qui ont abrité la collecte des données primaires pour cette étude sont:

- ✓ Kneikessa (Commune de Sava),
- ✓ Dmeymirat, Avadjar, Noudache, Echiva, Nteirza, Essayada, Lekhneigue, Oumgveiva (Commune de Mabrouk)
- ✓ Ehel Ahmed Nagem (Commune de Rhadi).

### Liste des membres de l'équipe de collecte

N° d'ordre	Structures	Noms et Prénoms	Numéros Mobiles	Responsabilités
1	Action Contre la Faim	Nouhoum SIDIBE	+222 41932260	Chef d'équipe
2	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Mohamed Lemine Ould Mahfoud	+222 41960749	Membre
3	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Aicha Ba	+222 49476364	Membre
4	Au-secours	Mekfoule Mohameden	+222 26855033	Membre
5	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Mohamed Bakar	+222 46990705	Membre
6	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Ahmed Abd El Houcein	+222 22494108	Membre
7	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Radhy Selme	+222 22191193	Membre
8	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Mohamedou Ould Kttour	+222 22036920	Membre
9	Observatoire de la sécurité Alimentaire	Mohamed Tourad	+222 36363684	Membre
10	Ministère de l'Agriculture	Cherif Ahmed Alioune	+222 37206473	Membre
11	Ministère de l'Elevage	Samba Garoume	+222 44145267	Membre
12	Action Contre la Faim	Moussa Diallo	+222 46724327	Membre
13	OXFAM	Dia Abdoulaye	+222 46013524	Membre

## Les montants des paniers de seuils de survie et de protection pour les ménages de la zone Nomadisme Pastoral

Les seuils	TP	P	M	A
seuil de survie	325630	325630	325630	325630
seuil de protection des moyens d'ex.	400289	430089	804164	941734

Le seuil de survie est calculé sur la base uniquement des besoins de la catégorie des ménages très pauvres. Il reste uniforme pour l'ensemble des ménages de la zone de moyens d'existence. Ce seuil s'élève à un montant de trois cent vingt-cinq mille six cent trente (325 630 UM) ouguiyas.

Le seuil de protection des moyens d'existence diffère d'une catégorie à l'autre et est calculé en additionnant au seuil de survie, toutes les autres dépenses liées à la production (services sociaux de base et intrants de productions) selon les groupes de richesse.



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

### Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

### Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;

-ACF-Espagne, Bureau Mauritanie

- Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Mauritanie

- [www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org)

